



Université
Paul Sabatier
TOULOUSE III

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE en date du 7 novembre 2006

A propos des locaux de TP de Physique de l'Université Paul Sabatier

La réfection complète du bâtiment 3TP1 – Travaux Pratiques de physique était programmée dans l'actuel CPER 1999-2006 dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse.

Cette opération, pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Université Paul Sabatier, n'a pas pu être réalisée avant le 31 décembre 2006, date de fin de l'actuel Contrat de Plan.

Le Président de l'Université Paul Sabatier est intervenu afin qu'un certain nombre d'opérations qui n'avaient pu être réalisées jusqu'à aujourd'hui dans ce CPER puissent néanmoins être réalisées en urgence à partir du 1^{er} janvier 2007. Les travaux pratiques de physique font partie de ces opérations.

Toutefois, les enseignants de TP de physique, ainsi que les étudiants sont intervenus récemment pour indiquer que les conditions d'exercice de leur art n'étaient pas satisfaisantes dans le bâtiment.

Une délégation d'enseignants et d'étudiants a été reçue le jeudi 26 octobre 2006. Il a été acté la création d'un comité de liaison qui doit se réunir une fois par semaine, composé de représentants d'enseignants des Travaux Pratiques de physique et du service des études et des constructions de l'Université afin de voir collectivement, sur la base du rapport de la commission de sécurité, d'une part, et de l'état de l'installation électrique, d'autre part, quels sont les travaux qui peuvent être réalisés immédiatement afin que les enseignants et les usagers puissent à nouveau utiliser les locaux dans de meilleures conditions. Ceci en attendant une réponse favorable des Institutions concernées par la programmation et le financement de ces travaux, dans le cadre de crédits permettant leur réalisation très attendue.

Le Président Jean-François Sautereau
Université Paul Sabatier